



Centre de loisirs 8-12ans

# Le Programme des

Vacances d'hiver 2025

Du 24 février au 07 mars 2025



# Semaine du 24 au 28 Février

## Bienvenue dans les Alpes

« Le comportement des moutons de Sylvain le berger est étrange... »

### LUNDI 24

**Matin :** Atelier décoration « la fresque montagnarde »

**Après-Midi :** « Le troupeau incontrôlable de l'Oisans »



### MARDI 25

**Matin :** Activité manuelle « les moulins à vent des alpes »

**Après-Midi :** Jeu sportif « Attention aux loups du Vercors, Sylvain ! »



### MERCREDI 26

**Sortie journée au plateau de l'Arselle, balade en raquette et joue le secouriste de montagne avec un intervenant**



### JEUDI 27

**Matin :** Activité manuelle, « Sylvain a perdu son chapeau, fabriques-en un nouveau ! »

**Après-Midi :** Jeu sportif « A la poursuite de l'Edelweiss en chartreuse »



### VENDREDI 28

**Matin :** Activité manuelle « la pousse d'edelweiss »

**Après-Midi :** « Le grand festival de la transhumance »



# Semaine du 03 au 07 Mars

## Les Carnavals du Monde

« L'historien Costadino et l'étudiante Francesca, sur les traces des origines du Carnaval... »

### LUNDI 03 VENISE

**Matin** : Activité manuelle « Tous masqués pour le Bal »

**Après-Midi** : Jeu sportif « L'arrivée de Francesca et Costadino au Bal masqué de Venise »



### MARDI 04 COLOMBIE

**Matin** : Activité manuelle « Le perroquet de Colombie »

**Après-Midi** : Fête du Carnaval au Parc de la Mairie



### MERCREDI 05 DUNKERQUE

**Matin** : Activité manuelle « Francesca et Costadino découvrent Dunkerque en folie »

**Après-Midi** : Chasse aux Trésors « Retrouvons les accessoires du Carnaval »



### JEUDI 06 ESPAGNE

**Matin** : Activité manuelle « Le taureau coloré »

**Atelier Pâtisserie, animé par une professionnelle « Biscuits en fête »**

**Après-Midi** : Théâtre « L'impro. des traditions »



### VENREDI 07 RIO

**Matin** : Atelier Danse « Prépare tes chorégraphies pour le grand cortège »

**Après-Midi** : Préparation / Mise en scène « Francesca et Costadino au carnaval de Rio »



# INFORMATIONS PRATIQUES

Le Centre de Loisirs est géré par la mairie de Saint-Ismier. Il est habilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports et il fonctionne en suivant un projet éducatif et un projet pédagogique. Vous pouvez les consulter au centre.

Le Centre de loisirs participe à la démarche qualité mise en place par la CAF sur la thématique « Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des accueils de loisirs ».

## CENTRE DE LOISIRS – CLOS MARCHAND

Avenue de la Dent de Crolles 38330 Saint-Ismier

### CONTACTS :

Centre de loisirs : **06.86.60.01.78**

Accueil service EJS : **04.76.52.93.69**

E-mail : [loisirs.3-12@saint-ismier.fr](mailto:loisirs.3-12@saint-ismier.fr)

### HORAIRES D'ACCUEIL :

- Le matin : de 8h à 9h

- Le soir : de 17h à 18h

Ces horaires doivent impérativement être respectés.

### AU CENTRE :

Le repas et le goûter sont fournis par le centre de loisirs.

Prévoir une gourde notée au nom de l'enfant.

Prévoir des affaires de rechange pour les petits.

Les enfants font des activités manuelles et du sport, nous conseillons donc aux parents de leur mettre des vêtements usagés.

Les animateurs ne seront pas responsables d'éventuelles détériorations des vêtements.

Les bijoux et objets de valeur personnelle ou sentimentale sont sous la responsabilité du propriétaire.

### LES SORTIES :

Prévoir un sac à dos avec une gourde et une tenue adaptée à la sortie.

### EN CAS DE TRAITEMENT MEDICAL :

Si votre enfant doit prendre un traitement durant la journée, vous devez fournir à la directrice les médicaments accompagnés de l'ordonnance.

**Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance.** Vous ne devez en aucun cas, mettre des médicaments même homéopathiques dans le sac de votre enfant.

## TARIFS (repas et goûters compris)

Tarif Minimum QF<240

Tarif Maximum QF>2501

### Journée avec repas

Min : 5.82€ Max : 32.84€

### Tarif extérieur (majoration de 30%)

Min : 7.57€ Max : 42.69€

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### INSCRIPTIONS EN LIGNE

Depuis votre espace famille My Perischool.

<https://saintismier.myperischool.fr>

⇒ **À partir du lundi 10/02 à 18h30** pour les parents qui habitent ou travaillent sur la commune,

⇒ **À partir du jeudi 13/02 à 18h30** pour les extérieurs **selon places restantes**

**Modifications possibles en ligne jusqu'à 7 jours avant 9h30.**  
(Ex : pour le jeudi 27/02 modifications possibles jusqu'au jeudi 20/02 avant 9h30)

### ATTENTION

- Aucune inscription, ne sera prise par téléphone.
- Aucune inscription, ne sera prise avant les dates d'inscription en ligne.

### **DOCUMENTS A DEPOSER SUR VOTRE ESPACE FAMILLE MYPERISCHOOL LORS DE LA CREATION DU DOSSIER :**

- Vaccins, justificatif de domicile, attestation d'assurance extra-scolaire, attestation quotient familial ou le dernier avis d'imposition.

## MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement sera à effectuer après les vacances, dès la mise en ligne de la facture.

**ATTENTION : les factures sont dématérialisées et disponibles sur votre espace familles**

- \*\* Par carte bancaire via votre espace My Perischool
- \*\* Par chèque bancaire (à l'ordre du Trésor Public),
- \*\* Par chèques vacances,
- \*\* Par chèques CESU,
- \*\* En espèces (max 300€)

Après du pôle Enfance-Jeunesse-Scolaire de la Mairie.

Seules les absences justifiées par un certificat médical dans les 48 h suivant l'absence ne seront pas facturées.

Services EJS, Maison Belledonne, annexe de la mairie  
Le Clos Faure 38330 Saint-Ismier